

Blois, le

Affiché le

**Groupement Développement des Compétences
et des Activités Physiques et Sportives**

N° 185/GDCAPS/2025/DB/DB

Affaire suivie par : Cdt BORDE / Ach BARBOUX

Téléphone : 02 54 33 54 10

Email : damien.borde@sdis41.fr

NOTE DE SERVICE N° 2025-23

Président	☐	Préfecture	☐	Conseil Départemental	☐
Comité Direction	@	Groupement Territorial Nord	@	CS mixtes	@
Pôle Opérationnel et Territorial	@	Groupement Territorial Sud	@	CS SPV	@
Sous-direction Santé	@	Groupement Développement des Compétences et des Activités Physiques et Sportives GDCAPS	@	CPI	@
Groupement Administratif et Financier GAF	@	Groupement des Opérations GOP	@	Tous syndicats	☐
Groupement Richesses Humaines GRH	@	CSP Blois-Nord	@	UDSP	@
Groupement des Services Supports Techniques et Logistiques GSSTL	@	CSP Romorantin-Lanthenay	@	Personnels concernés	☐
Groupement Protection des Patrimoines et Gestion des Risques GPPGR	@	CSP Vendôme	@	Centres concernés	☐
		CTA-CODIS	@		

REDACTION-MODIFICATIONS

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0	Cdt Damien BORDE	27/08/2025	

Objet : organisation des manifestations sportives pour la saison 2025/2026.

A l'issue de la période estivale, une nouvelle saison sportive s'ouvrira. Le calendrier des épreuves athlétiques et de course à pieds est fixé comme suit :

I. EPREUVES DE COURSE A PIEDS

EPREUVE	LIEU	DATE DE L'EPREUVE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	CONTACT	Retour des dossiers au GDCAPS par EAP2
Cross département d'entraînement n°1	OUQUES LA NOUVELLE	Samedi 11/10/2025	Vendredi 26 septembre 2025	EAP 2 de secteur	Vendredi 3 octobre 2025
Cross département d'entraînement n°2	COUR-CHEVERNY	Samedi 15/11/2025	Vendredi 24 octobre 2025	EAP 2 de secteur	Vendredi 7 novembre 2025
Cross département / FFA	FFA-SDIS à MER	Dimanche 11/01/2026	Vendredi 12 décembre 2025*	EAP 2 de secteur	Jeudi 1 janvier 2026
Cross régional	ESSONNE (91)	Samedi 7/02/2026	Mercredi 16 janvier 2026**	CTD EAP	Lundi 23 janvier 2026
65 ^{ème} cross national	GERS (32)	Samedi 14/03/2026	Vendredi 13 février 2026**	CTD EAP	Lundi 2 mars 2026

* l'inscription au cross départemental est automatique pour ceux qui ont participé aux cross d'entraînement. Toutefois, afin d'éviter un travail administratif inutile, les sapeurs-pompiers concernés doivent confirmer leur participation, par mail adressé à leur EAP2 responsable de votre secteur (mail sans autre destinataire).

***inscriptions réalisées par le conseiller technique EAP sur la base des dossiers déjà fournis pour les épreuves départementales.*

II. PARCOURS SPORTIF ET EPREUVES ATHLETIQUES

L'organisation de ces épreuves est encore soumise à validation des instances. A l'heure de la rédaction de cette note les informations ne nous sont parvenues.

En conséquence, la réalisation des manifestations relatives au parcours sportif et aux épreuves athlétiques pourrait être remise en cause.

Les dates et lieux des manifestations départementales et régionales sont connus mais restent conditionnés par l'officialisation des épreuves nationales.

La présente note fera l'objet d'une mise à jour dès qu'un arbitrage aura été rendu au niveau national.

EPREUVE	LIEU	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	CONTACT	Retour des dossiers au GDCAPS par EAP2
PSSP / EA départementales	VINEUIL	Samedi 11/04/2026	Vendredi 20/03/2026	EAP 2 de secteur	Mardi 31/03/2026
PSSP / EA régionales	LOIR-ET-CHER Lieu à définir	Samedi 30/05/2026 (à confirmer)	Lundi 11/05/2026	CTD EAP GDCAPS	Lundi 11/05/2026
PSSP / EA nationales	POITIERS (86)	Samedi 27/06/2026	Vendredi 12/06/2026*	CTD EAP GDCAPS	Vendredi 12/06/2026*

**inscriptions réalisées par le conseiller technique EAP sur la base des dossiers déjà fournis pour les épreuves départementales.*

III. MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES

Les agents de la filière EAP ainsi que des personnels administratifs seront sollicités pour l'organisation de ces épreuves et des déplacements hors département.

Pour cette nouvelle saison sportive 2025/2026, je vous demanderai de prendre en compte les dispositions suivantes :

- 1. Pour chaque épreuve, une date limite d'inscription est fixée, environ 3 semaines avant chaque épreuve et elle ne pourra en aucun cas être dépassée.**

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet du SDIS 41 (www.sdis41.fr), dans les onglets « Se former » puis « activités physiques », auprès des éducateurs des activités physiques (EAP2) de votre secteur ou auprès des chefs de centre.

La transmission des dossiers devra suivre le cheminement de vérification et de validation fixé en annexe I.

Pour la réalisation de ces démarches d'inscription, chaque chef de centre pourra contacter son EAP2 de secteur identifié dans le tableau de l'annexe II. Cette personne ressource sera également chargée de réceptionner les dossiers d'inscription et de les transmettre, après vérification, au secrétariat du centre de formation.



Comme chaque année, aucune inscription ne sera acceptée le jour des manifestations

- 2. Aucun dossard ne pourra être délivré le jour de l'épreuve.**

Aucun dossard ne sera édité pour les dossiers incomplets ou reçus après la date limite d'inscription.

Les dossards édités au regard des dossiers reçus en temps et en heure et réputés conformes seront à retirer le jour de la compétition et dans les conditions habituelles.

3. La forme et la conformité des pièces constitutives du dossier devront impérativement être respectées pour être validées par le secrétariat.

J'attire votre attention sur l'impérieuse nécessité de transmettre :

- pour chaque participant mineur :

l'autorisation parentale dûment renseignée et signée par le tuteur légal figurant sur le document joint en annexe III.



Les autorisations parentales établies sur un autre document que celui joint en annexe III, seront refusées et celles fournies en début d'année au CFIS ne seront pas prises en compte.

- pour l'ensemble des participants :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied (ou d'une ou plusieurs des épreuves athlétiques) en compétition et datant de moins d'un an (**date limite de validité au 1^{er} juillet 2026**)

OU la copie signée de la dernière Visite Médicale d'Aptitude (V.M.A.) visée par la S.D.S. du département d'affectation.

4. Pour les épreuves nationales, les licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme doivent impérativement fournir un certificat médical.

L'inscription d'un licencié FFA ne peut pas être validée en l'absence d'un certificat médical tel que celui décrit supra.

En l'absence de ce certificat, les inscriptions seront systématiquement **refusées par le SDIS organisateur**.

Afin de pouvoir absorber la charge de travail que représente la gestion administrative de ces épreuves, le secrétariat sera constitué d'agents du CFIS, de la direction départementale et de la filière EAP.

Pour tout complément d'information ou pour nous faire part de toute difficulté rencontrée dans le cadre de la procédure d'inscription, je vous invite à prendre contact avec votre EAP2 de secteur par mail ou par téléphone.

Pour le directeur et par délégation,
le directeur départemental adjoint,

Colonel Nicolas LE GALL

ANNEXE I

CIRCUIT DE TRANSMISSION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

1^{ERE} ETAPE

TELECHARGEMENT DU DOSSIER
D'INSCRIPTION SUR LE SITE
INTERNET DU SDIS 41
www.sdis41.fr

Disponible à compter de la date de parution de la note

2^{EME} ETAPE

CONSTITUTION DES DOSSIERS
D'INSCRIPTION



TRANSMISSION DES DOSSIERS
D'INSCRIPTION A L'EAP 2 DE
SECTEUR

Voir tableau annexe 2

*Les dossiers doivent être transmis
complets à l'EAP 2 et uniquement par
voie dématérialisée*

*Veiller au respect des dates limite d'inscription indiquées pour chaque
épreuve.*



VERIFICATION DES DOSSIERS
D'INSCRIPTION PAR L'EAP 2



TRANSMISSION AU CFIS DES
DOSSIERS D'INSCRIPTION
COMPLETS PAR L'EAP 2

Tout dossier incomplet ne doit pas être transmis au CFIS.

3^{EME} ETAPE

RECEPTION DES DOSSIERS
COMPLETS PAR LE CFIS



EDITION DES DOSSARDS

ANNEXE II

AFFECTATION DES EDUCATEURS PHYSIQUES PAR CENTRE

CIS	Nom du Secteur	EAP Référent	Adresse Mail	N° de Téléphone
AVERDON	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
BEAUCE NORD	Secteur Beauce	Caporal BARRE Nicodème	nicodeme.barre@sdis41.fr	06.48.41.92.39
BEAUCE SUD	Secteur Beauce	Caporal BARRE Nicodème	nicodeme.barre@sdis41.fr	06.48.41.92.39
BLOIS NORD	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
BLOIS.SUD	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
BRACIEUX	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVAUT Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
CHAILLES	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
LA CHAPELLE.MULSANS	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
CHAUMONT.SUR.THARONNE	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
CHEMERY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVAUT Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
CHOUE	Secteur Perche	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
CONTRES	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVAUT Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
CORMERAY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVAUT Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
COUETRON.AU.PERCHE	Secteur Perche	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
COUR.CHEVERNY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVAUT Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
DROUE	Secteur Perche	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
LA FERTE.ST.CYR	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
LA FERTE SELLES	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
LE GAULT.DU.PERCHE	Secteur Perche	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
GIEVRES	Secteur Romorantinois	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.fr	06.66.88.80.26
HERBAULT	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
LAMOTTE.BEUVRON	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
LANDES.LE.GAULOIS	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
MENNETOU.SUR.CHER	Secteur Romorantinois	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.fr	06.66.88.80.26
MER	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
MEUSNES.COUFFY	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
MILLANCAY	Secteur Romorantinois	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.fr	06.66.88.80.26
MONDOUBLEAU	Secteur Perche	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
MONTEAUX MESLAND	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
MONTOIRE.SUR.LE.LOIR	Secteur Gâtine	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
MONTRICHARD VAL DE CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
MONTRIEUX EN SOLOGNE	Secteur Romorantinois	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.fr	06.66.88.80.26
MOREE	Secteur Beauce	Caporal BARRE Nicodème	nicodeme.barre@sdis41.fr	06.48.41.92.39
MUIDES.SUR.LOIRE	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
NEUNG.SUR.BEUVRON	Secteur Romorantinois	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.fr	06.66.88.80.26
NOUAN.LE.FUZELIER	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
OUCHAMPS	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVAUT Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
OUQUES LA NOUVELLE	Secteur Beauce	Caporal BARRE Nicodème	nicodeme.barre@sdis41.fr	06.48.41.92.39

CIS	Nom du Secteur	EAP Référent	Adresse Mail	N° de Téléphone
PEZOU	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
PIERREFITTE.SUR.SAULDRE	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
PONTLEVOY.THENAY	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
PRUNAY.CASSEREAU	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
ROCHAMBEAU	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
ROMORANTIN.LANTHENAY	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.fr	06.66.88.80.26
ST.AMAND.LONGPRE	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
ST CLAUDE DE DIRAY	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
ST.GEORGES.SUR.CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
ST.LAURENT.NOUAN	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
ST.LEONARD.EN.BEAUCE	Secteur Beauce	Caporal BARRE Nicodème	nicodeme.barre@sdis41.fr	06.48.41.92.39
ST VIATRE	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
SALBRIS	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
SANTENAY	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
SAVIGNY SUR BRAYE	Secteur Gâtine	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
SELLES.SUR.CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
SELOMMES	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
SOUGE	Secteur Gâtine	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
TALCY	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
THEILLAY	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
THOURY	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
TROIS PROVINCES	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
VALENCISSE	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.48.41.92.39
VALLEE DE RONSARD	Secteur Gâtine	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
VALLIERES.LES.GRANDES	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
VALLOIRE.SUR.CISSE	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
VENDOME	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
VEUZAIN.SUR.LOIRE	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
LA.VILLE.AUX.CLERCS	Secteur Perche	Sergent TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
VOUZON	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
YVOY.LE.MARRON	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52

2025/ 2026

Jeunes Sapeurs-Pompiers Sapeurs-pompiers volontaires mineurs

Ce document est obligatoire pour permettre à chaque Jeune Sapeur-Pompier ou chaque sapeur-pompier volontaire mineur, de participer à l'ensemble des activités sportives (sous réserve de disposer de l'aptitude physique requise) et des formations organisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours ou l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loire-et-Cher.

Je soussigné, Madame, Monsieur ⁽¹⁾

.....
représentant(s) légal(aux),

autorise mon fils, ma fille ⁽¹⁾

.....
à participer aux :

- activités sportives, si son aptitude physique reconnue par un médecin le lui permet,
- aux actions de formations organisées par sa section de JSP ou le SDIS 41,
- aux opérations de secours sous réserve des restrictions applicables aux mineurs.

En cas d'accident ou de maladie survenant pendant les épreuves sportives, les formations ou les opérations de secours, j'autorise le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-et-Cher, ou le responsable de la section de JSP à :

- faire pratiquer les examens et les actes de soins que nécessite son état de santé,
- faire hospitaliser mon enfant après avis médical,
- prendre en charge mon enfant à sa sortie du cabinet médical ou du centre hospitalier dans lequel il a été transporté pour soin ou examen. Cette prise en charge sera assurée par un sapeur-pompier désigné par le responsable du Centre de Formation ou de la section de JSP.

Je vous informe que mon enfant :

- présente la ou les allergies suivante(s) :

.....

- doit prendre les médicaments suivants :

.....

Pendant les heures de formation, l'utilisation des téléphones portables est interdite.

Cède le droit d'utiliser l'image de mon enfant sur tous supports papier, numériques, web accessibles en France et à l'étranger, dans le cadre d'actions d'information ou de communication sur les activités du SDIS 41 :

☐ OUI

☐ NON

En cas d'urgence, vous pourrez joindre votre enfant en appelant le standard du Centre de Formation (02.54.33.54.07) ou le responsable de la section de JSP.

VALIDITE DE L'ATTESTATION

**1^{er} septembre 2025
au 31 août 2026 inclus.**

AUTORISATION VALABLE POUR

EPREUVES SPORTIVES ET RASSEMBLEMENTS

**Cross d'entraînement
Cross départemental
Cross régional
Cross national**

**Parcours sportif et épreuves
athlétiques Départementales**

**Parcours sportif et épreuves
athlétiques Régionales**

**Parcours sportif et épreuves
athlétiques Nationales**

**Rassemblement Technique Régional
des JSP**

**Rassemblement Technique National
des JSP**

ACTIVITES DE FORMATION

**Formation au sein des sections de
JSP.**

**Formations organisées par le
SDIS41.**

ACTIVITES OPERATIONNELLES

En qualité d'observateur.

**En qualité d'équipier en fonction des
compétences validées et dans le
cadre des dispositions
réglementaires encadrant
l'engagement des mineurs sur les
opérations de secours.**

SIGNATURE(S)

N° DE PORTABLE :

⁽¹⁾ rayer la mention inutile si besoin.